

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ESPAC' JEUNES



1. Introduction

L'Espac'Jeunes est géré par l'association "Centre socioculturel Espac'Yon". Il accueille les jeunes de 11 à 17 ans dans les locaux de l'Espac'Jeunes : salle municipale Rosa Parks - 16 rue du Moulin 85170 Dompierre sur Yon.

L'équipe est composée d'une direction et d'animateurs :

- responsable jeunesse DEJEPS ;
- stagiaire éventuellement ;
- saisonniers diplômés selon les besoins pendant les vacances scolaires.

L'Espac'Jeunes a pour orientations éducatives :

- **Loisirs - numérique** : favoriser le développement du jeune en proposant une ouverture à la diversité culturelle en mettant notamment l'accent sur les échanges de savoirs ;
- **Formation** : favoriser les liens entre le monde du travail et les jeunes ;
- **Prévention** : responsabiliser les jeunes en matière d'éducation à la santé, à la citoyenneté et de prévention des conduites à risques.

Pour évaluer et améliorer le service de l'Espac'Jeunes, une commission "Enfance Jeunesse" composée de parents utilisateurs, d'un représentant du Conseil d'Administration d'Espac'Yon et des salariés référents se réunit une 3 fois minimum par an.

Le présent document définit le fonctionnement et le règlement intérieur de l'Espac'Jeunes. Un exemplaire du présent règlement est communiqué à chaque famille, elle s'engage à le respecter.

Les partenaires :



2. Conditions générales d'accès

L'accès à l'EspaceJeunes (local et/ou activités) est réservé aux jeunes âgés de 11 ans à 17 ans.

Pour toute nouvelle inscription, il faut :

- Être adhérent au CSC Espac'Yon
- Créer son Espace Famille - le lien d'accès est à retrouver sur le site internet du Centre socioculturel Espac'Yon (page jeunesse).

L'accès aux activités jeunesse est conditionné par la connaissance et le bon respect du règlement intérieur. La signature de celui-ci implique l'acceptation de toutes les règles énoncées. Toute infraction à ce règlement, lors d'activités ou de projets organisés par Espac'Yon dans la structure ou lors de sorties, peut entraîner une sanction définie par ce règlement.

3. Les horaires d'ouverture

En période scolaire :

- le mercredi et le samedi de 14h à 18h ;
- le vendredi soir avant chaque début de vacances scolaires, de 18h à 22h

En période de vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi : de 14h à 18h (horaires variables selon la programmation) et de 18h à 22h pour les soirées ;
- Des stages peuvent être programmés en matinée, de 10h à 12h30 généralement.

Des activités spécifiques peuvent être mises en place par tranche d'âge (11 à 14 ans ou 14 à 17 ans). Pour les 14 à 17 ans, les activités devront être proposées et gérées par ce groupe sous la responsabilité de l'animateur·rice. Des temps d'accueil pendant les vacances sont possibles suivant leurs besoins et leurs attentes. C'est également lors de ces moments que les jeunes peuvent se retrouver pour mettre au point des projets.

Des actions d'auto financements sont proposées dans l'année afin de permettre aux jeunes de se doter d'une cagnotte afin de financer certaines activités et/ou certains projets, séjours.

4. Le fonctionnement

En période scolaire, l'EspaceJeunes est un lieu d'accueil libre sans obligation d'heure d'arrivée et/ou de départ du jeune, sauf contre-indication des parents ou activités spécifiques communiquées dans le programme. Par conséquent, Espac'Yon ne pourra être tenu responsables des accidents survenus à l'extérieur du local et/ou en dehors activités, notamment lors des déplacements du jeune.

Pour chaque période de vacances scolaires, un programme d'activités sera élaboré à partir des souhaits exprimés par les jeunes. Il sera disponible trois semaines avant le début de chaque vacance. L'équipe de l'EspaceJeunes en assure sa diffusion (site internet, réseaux sociaux) et par l'envoi de mails aux parents.

Pour chaque jour d'ouverture de l'EspaceJeunes, le goûter est offert aux jeunes.

5. Inscriptions et réservations des activités

Avant toute démarche, vous devez créer votre famille dans l'Espace Famille, puis nous envoyer au travers de cet espace les documents obligatoires : fiche de renseignements et sanitaire du jeune, copie des vaccins, règlement intérieur signé. Le lien internet pour accéder à l'Espace Famille est à retrouver sur notre site internet - page jeunesse.

Après la validation des documents par EspaceYon, il vous sera possible de procéder aux inscriptions et aux réservations des activités.

Il est primordial de bien différencier INSCRIPTION et RESERVATION :

- L'inscription permet d'inscrire votre enfant à "l'EspaceJeunes" pour l'année scolaire
- La réservation permet de s'inscrire sur une activité précise (ex : sortie à la patinoire)

La réservation d'une activité doit se faire au minimum 48h avant le début de celle-ci dans la limite des places disponibles.

6. Annulation

L'annulation de toute activité doit se faire au minimum 48h avant le début de celle-ci.

Un remboursement de l'activité peut s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical. L'annulation se fait via l'Espace Famille ou en contactant l'animatrice responsable jeunesse : jeunesse@espaceyon.fr / 07.57.09.78.75

7. Paiement et facturation

Le paiement des activités se fait à la fin de chaque période de vacance. La facture sera déposée sur votre Espace Famille. Le règlement peut s'effectuer directement à l'EspaceJeunes ou à l'accueil d'EspaceYon. Moyens de paiement acceptés : chèque, chèque vacance, espèces, virement bancaire et cagnotte d'autofinancement des jeunes.

8. Le local et le matériel

Le local et le matériel devront être rendus en bon état, propres et rangés après chaque utilisation.

Dans le cas de détérioration involontaire, le(s) jeune(s) responsable(s) devront réparer (si cela est possible) ce qui a été dégradé. Dans le cadre d'une détérioration volontaire, en plus de la réparation, une sanction pourra être prononcée par des représentant·es du bureau d'Espace'Yon, vis-à-vis des jeunes impliqués.

9. Le comportement

L'Espace'Jeunes est avant tout un espace où chacun vient pour passer un agréable moment. Il est donc demandé à tous de faire particulièrement attention à son comportement. Il ne sera aucunement toléré :

- Toute agression physique et/ou verbale dirigée vers les jeunes ou les adultes ;
- Toute détérioration volontaire du matériel, local, minibus... ;
- Toutes consommations illicites et alcool ;
- Toutes intrusions d'objets dangereux

10. Les sanctions

Les animateurs de l'Espace'Jeunes, en accord avec la direction pourront prendre des sanctions en cas de non respect du présent règlement.

Ces sanctions pourront aller :

- d'une simple remarque verbale
- d'une convocation avec les parents
- d'une exclusion temporaire du jeune

11. Politique tarifaire

L'accès à l'accueil libre de l'Espace'jeunes en période scolaire est gratuit, un goûter est offert. Pour les activités inscrites dans les programmes des vacances scolaires, Espace'Yon pratique une politique d'accessibilité financière en fonction du quotient familial selon un barème indiqué en annexe. Un supplément sera appliqué aux jeunes résidant hors Dompierre sur Yon pour les camps et les séjours.

Approbation du règlement de l'Espace'Jeunes

Nous soussignons
attestons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace'Jeunes et nous engageons à le respecter.

Signature des parents / responsables légaux

Signature du jeunes

Annexe 1 : Tarifs 2024-2025

	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1500	QF > 1500
Tarif 1	0 €	1 €	2 €	3 €	4 €
Tarif 2	3 €	4 €	5 €	7 €	9 €
Tarif 3	7 €	8 €	9 €	12 €	15 €
Tarif 4	10 €	12 €	14 €	20 €	25 €

Annexe 2 : Vacances - Rétroplanning des réservations

VACANCES 2024-2025	OUVERTURE DES RESERVATIONS
Vacances d'automne Du lundi 21 octobre 2024 au jeudi 31 octobre 2024	Mardi 1er octobre 2024 à 12h
Vacances de fin d'année Du lundi 30 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025	Mardi 3 décembre 2024 à 12h
Vacances d'hiver Du lundi 10 février 2025 au vendredi 21 février 2025	Mardi 21 janvier 2025 à 12h
Vacances de printemps Du lundi 7 avril 2025 au vendredi 18 avril 2025	Mardi 18 mars 2025 à 12h
Vacances d'été Du lundi 7 juillet 2025 au vendredi 29 août 2025	Mardi 17 juin 2025 à 12h

Contacts et renseignements

Centre Socioculturel ESPAC'YON

20 rue du vieux bourg

85170 Dompierre sur Yon

www.espaceyon.centres-sociaux.fr

Danielle Derrien : accueil/comptabilité - 02.51.07.59.14 - contact@espaceyon.fr

Fanny Elie : animatrice responsable jeunesse - 07.57.09.78.75 - jeunesse@espaceyon.fr